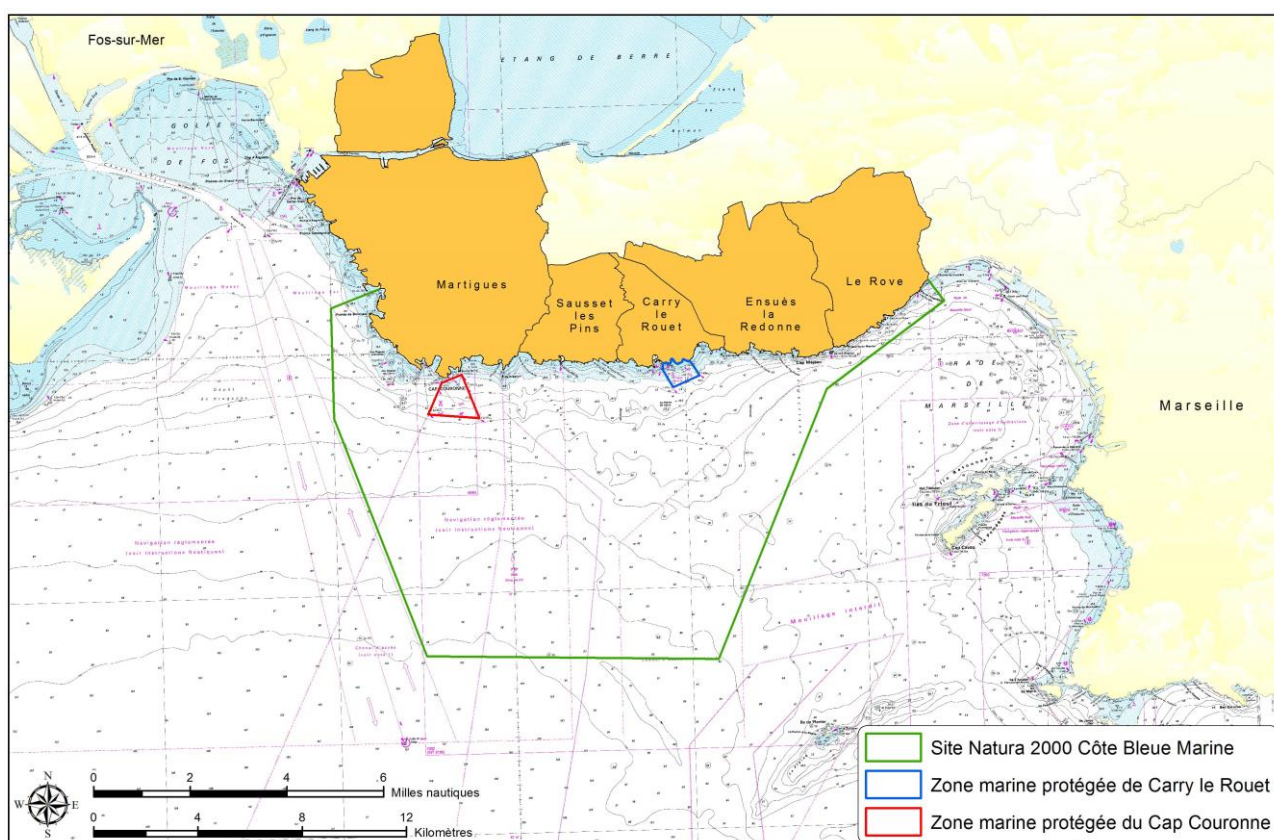


Bilan annuel d'animation 2021 du site Natura 2000 FR9301999 Côte Bleue Marine



Structure animatrice

Syndicat Mixte du Parc Marin de la Côte Bleue

31, avenue Jean Bart – BP 42. – 13620 Carry-le-Rouet

Tél. 04 42 45 45 07 Email. syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr

Site : www.parcmarincotebleue.fr - Site Natura 2000 : <http://cotebleuemarine.n2000.fr/>

Coordination, animation et rédaction :

Frédéric BACHET, Directeur du Parc Marin de la Côte Bleue jusqu'au 13/06/2021

Alizée ANGELINI, Directrice du Parc Marin de la Côte Bleue depuis le 14/06/2021

Benjamin CADVILLE, Chargé de mission Natura 2000.

Partenariat :

Appui technique renforcé de la Délégation de façade maritime Méditerranée de l'Office Français de la Biodiversité, CMCI, 4ème étage, 2 rue Henri Barbusse, 13001 MARSEILLE - Tél. 04 96 17 51 61

Présidence du Comité de Pilotage

Présidents :

M. le Préfet Maritime de la Méditerranée

M. le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet des Bouches du Rhône

Vice-Président :

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne

Rapporteurs scientifiques du CSRPN PACA :

Mme Denise BELLAN-SANTINI, Rapporteur scientifique du site Natura 2000 « Côte Bleue Marine », Directeur de recherche Émérite à l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE) – Station Marine d'Endoume – Marseille

M. Marc VERLAQUE, membre du CSRPN PACA et du Conseil Scientifique du Parc Marin de la Côte Bleue

Crédits photographiques

Page de couverture : Grands Dauphins, Julie Jourdan - MIRACETI

Autres : Parc Marin de la Côte Bleue, sauf mention contraire.

Référence à utiliser :

CADVILLE B., 2022. Bilan annuel d'animation 2021 du site Natura 2000 FR 9301999 « Côte Bleue Marine ». *Convention cadre Etat/Parc Marin de la Côte Bleue. Parc Marin de la Côte Bleue publ.*, Fr. : 1-22.

SOMMAIRE

1	PREAMBULE	4
1.1	Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et des objectifs du Docob	4
1.3.1	Enjeux de conservation	4
1.3.2	Objectif de gestion	6
1.3.3	Mesures de gestion	6
1.4	Présentation des missions de la structures animatrice	10
2	GESTION DES HABITATS ET ESPECES.....	10
2.1	Animation des contrats Natura 2000	10
2.2	Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'Office Français de la Biodiversité et son aide à la gestion des aires marines protégées.....	10
2.3	Présentation des mesures réglementaires.....	11
2.4	Animation de la charte Natura 2000	11
3	EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	12
3.1	Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	12
3.2	Analyse des risques d'atteintes aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime professionnelle	14
4	SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	15
4.1	Participation au programme TURSMED2 pour la gestion intégrée et pérenne du Grand Dauphin en Méditerranée française.....	15
4.2	Définition d'un nouveau point TEMPO pour le suivi de l'état de écologique de l'habitat herbier de Posidonie devant la Côte Bleue	16
5	INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	16
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, média	16
5.2	Organisations de réunions d'information ou de manifestations	16
5.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	17
5.4	Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants	17
5.5	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	17
6	VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE.....	18
7	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	19
7.1	Organisation de la gouvernance du site	19
7.1.1	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage	19
7.1.2	Animation de groupes de travail.....	19
7.1.3	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	19
7.2	Gestion administrative et financière	20
7.3	Compléments ou mise à jour du Docob	20
7.4	Elaboration de la charte.....	20
7.5	Autres actions	20
8	SYNTHESE.....	21

1 PREAMBULE

1.1 Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine FR9301999 a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats », comme site d'intérêt communautaire (SIC).

Situé entre le golfe de Fos-sur-Mer à l'Ouest et la rade de Marseille à l'Est, le site Natura 2000 Côte Bleue Marine couvre une superficie de près de 19 000 ha en mer et s'étend sur un linéaire côtier d'environ 43 km, devant les communes de Martigues, de Sausset-les-Pins, de Carry-le-Rouet, d'Ensuès-la-Redonne et du Rove.

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine est exclusivement marin, sa limite inclut la frange littorale du Domaine Public Maritime (DPM), jusqu'à une profondeur de -100 mètres à 6 milles nautiques au large. Il englobe la quasi-totalité de la concession du Parc Marin de la Côte Bleue, dont les deux zones marines protégées du Cap Couronne (210 ha) et de Carry-le-Rouet (85 ha).

Le Docob a été approuvé par arrêté inter-préfectoral n°2014049-0008 du 21 mars 2014. Le Parc Marin de la Côte Bleue a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation le 6 novembre 2014.

1.2 L'animation

Le Préfet Maritime de la Méditerranée et le Préfet de la Région PACA, également Préfet des Bouches du Rhône, Président le Comité de pilotage.

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne, a été désigné Vice-Président du Comité de pilotage.

Le syndicat mixte du Parc Marin de la Côte Bleue est la structure animatrice du site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Au sein du Parc Marin de la Côte Bleue, le temps du chargé de mission Natura 2000 affecté à l'animation du Docob correspond à ½ équivalent temps plein, soit 109 jours/an.

Ce bilan est celui de la 7^{ième} année d'animation, correspondant à une année pleine (janvier à décembre 2021).

Le Docob est consultable dans toutes les mairies du site Natura 2000 (Le Rove, Ensues la Redonne, Carry le Rouet, Sausset les Pins et Martigues) et il est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://cotebleuemarine.n2000.fr>

1.3 Rappel des enjeux et des objectifs du Docob

1.3.1 Enjeux de conservation

Le site Côte Bleue Marine compte 6 habitats génériques d'intérêt communautaire de l'annexe I de la Directive « Habitats Faune Flore », dont un prioritaire (l'herbier de Posidonie), et 2 espèces d'intérêt communautaire, dont une prioritaire (la Tortue Caouanne), de l'annexe II. 14 autres espèces présentant un intérêt communautaire (dont 9 mammifères marins) figurant dans les annexes IV et V de la Directive « Habitats Faune Flore » sont également rencontrées sur le site.

Les tableaux ci-dessous présentent la hiérarchisation de ces habitats et espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de TRES FORT		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Herbier de Posidonie*	Herbiers de Posidonie*	1120-1
Récifs	Le coralligène	1170-14
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes semi-obscur	8330-3
	Biocénoses des grottes obscures	8330-4

* Habitat prioritaire

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FORT		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitat générique	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Récifs	La roche médiolittorale inférieure	1170-12
	La roche infralittorale à algues photophiles	1170-13

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de MOYEN		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds	1110-7
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide	1140-7
	Laisses à dessiccation lente dans l'étage supralittoral	1140-8
	Sédiments détritiques médiolittoraux	1140-10
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes médiolittorales	8330-2

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE A MOYEN		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables fins de haut niveau	1110-5
	Sables fins bien calibrés	1110-6
	Sables grossiers et fins graviers brassés par les vagues	1110-8
	Galets infralittoraux	1110-9
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables médiolittoraux	1140-9
Récifs	La roche supralittorale	1170-10
	La roche médiolittorale supérieure	1170-11

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitat générique	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Grandes criques et baies peu profondes	Sables vaseux de mode calme	1160-3

	Espèces	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire (Annexe II)	Tortue Caouanne (<i>Caretta caretta</i>)* 1224	Fort
	Grand Dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>) 1349	Fort
Espèces présentant un intérêt communautaire (Annexes IV et V)	Tous les Cétacés fréquentant le site : Dauphin bleu-et-blanc (<i>Stenella coeruleoalba</i>), Dauphin commun (<i>Delphinus delphis</i>), Dauphin de Risso (<i>Grampus griseus</i>), Rorqual commun (<i>Balaenoptera physalus</i>), Globicéphale noir (<i>Globicephala melas</i>), Cachalot (<i>Physeter macrocephalus</i>), Rorqual à museau pointu (<i>Balaenoptera acutorostrata</i>) et la Baleine à bosse (<i>Megaptera novaeangliae</i>)	Fort
	Grande Nacre (<i>Pinna nobilis</i>)	Très fort
	Grande Cigale de mer (<i>Scyllarides latus</i>)	Très fort
	Corail rouge (<i>Corallium rubrum</i>)	Fort
	Datte de mer (<i>Lithophaga lithophaga</i>)	Fort
	Oursin diadème (<i>Centrostephanus longispinus</i>)	Moyen
	Algue calcaire (<i>Lithothamnion corallioides</i>)	Moyen

* Espèce prioritaire

1.3.2 Objectif de gestion

Les objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine se déclinent sous la forme de 7 axes (cf. tableau ci-dessous), qui ont été basés sur la stratégie de gestion. Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d'animation du site.

Code	Objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	Priorité
A	Renforcer la connaissance des habitats, des espèces et développer les suivis scientifiques	1
B	Encourager une gestion durable des usages et des activités compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000	1
C	Informier, sensibiliser et communiquer sur les enjeux et les mesures du site Natura 2000	1
D	Renforcer la surveillance en mer et conforter les différents statuts du territoire	1
E	Maintenir la dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 auprès des usagers	1
F	Suivre la qualité et les paramètres physico-chimiques des eaux littorales	2
G	Identifier et surveiller les espèces exotiques potentiellement nuisibles et envahissantes	3

1.3.3 Mesures de gestion

Pour atteindre ces objectifs, **36 mesures de gestion ont été identifiées** et définies dans le Docob (cf. tableaux page suivante). A l'issue de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en date du 25 janvier 2018, **16 mesures de gestion ont été retenues pour le plan d'action 2018-2021** (les conditions de financement ayant évoluées, cela entraîne que certaines mesures ne soient plus abondées).

Programme d'actions prévisionnel et temps agent pour l'Animation du site Natura 2000 Côte Bleue Marine
 Budget total du DOCOB sur 5 ans : 390 168 € T.T.C. (hors coût du salaire de chargé de mission N2000) - 0,5 ETP = 109 jours/an

Code mesure	Intitulé du contrat Natura 2000 (et opérations contractuelles)	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
B01	Faire évoluer et mettre en place des balisages écologiques réglementaires respectant l'intégrité des habitats	1	1	-	-	-	Mesure réalisée
B03	Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles	1	1	51 300 €	-	PMCB	En attente des résultats de la stratégie de façade sur la gestion durable des sites de plongée
B05	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus	1	1	30 000 €	7	PMCB OFB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation d'une étude de faisabilité et d'un protocole de collecte des engins de pêche perdus
B02	Nettoyer les zones de corps morts abandonnés et sans utilité écologique	2	2	15 000 €	7	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation d'une étude de faisabilité et des modalités de l'enlèvement des corps morts
E02	Promotion et instruction charte N2000 (=1 partie de la mesure d'animation)	1	1	-	10	PMCB	Com'/info et démarchage des signataires potentiels, tenu d'un registre

Code mesure	Intitulé des études et suivis scientifiques	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A01	Suivre l'évolution de l'état de conservation de l'herbier de Posidonie	1	2	30 000 €	-		Pas de financement spécifique du PMCB, en attente du programme d'autres politiques publiques de type DCSMM
A02	Mettre en place un suivi du Coralligène	1	2	A définir	-		
A03	Mettre en place un suivi des encorbellements à <i>Lithophyllum byssoides</i> (= <i>L. lichenoides</i>) de la roche médiolittorale inférieure et des ceintures à <i>Cystoseira amentacea</i> var. <i>stricta</i> de la roche infralittorale à algues photophiles	1	2	10 000 €	-		
A08	Suivre les effectifs de la population de Grande Nacre sur les zones à forte densité d'individus	2	3	13 000 €	-		
A09	Suivre la dynamique des grands gorgonaires et du Corail rouge vis-à-vis des activités anthropiques et des changements globaux	2	3	22 000 €	-		
F02	Mettre en œuvre un suivi pluriannuel de la température des masses d'eau côtières	2	3	6 892 €	-		

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
D02	Proposer la modification des périmètres des zones de mouillage autorisées de l'Estaque et de l'Est du golfe de Fos issues de l'arrêté interpréfectoral de la zone maritime et fluviale de régulation du Grand Port Maritime de Marseille	1	1	-	3	PMCB : 3 j OFB	Un appui de l'AAMP est nécessaire pour améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux avec le GPMM

¹ Les degrés de priorité affichés sont issus du DOCOB Côte Bleue Marine, validé en mars 2014.

² Les degrés de priorité affichés ont été redéfinis lors de la RCPA (Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation) de janvier 2018.

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
D03	Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues qui prend fin en 2014 (arrêté ministériel réglementant les pêches et arrêté préfectoral réglementant la plongée, le mouillage et le dragage)	1	1	-	-	-	Mesure réalisée
B04	Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance	1	1	-	-	-	Mesure réalisée

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A10	Assurer une veille et prendre en compte les actions de conservation issues des programmes, des études et des plans de gestion existants au niveau local, régional, national, européen et international	1	1	-	9	PMCB : 9 j OFB	Participation conjointe pour prise en compte objectifs conservation site CBM dans documents cadres (PdG, contrat de baie, SDAGE, DCSMM, PAMM...)
D04	Soutenir et appuyer les autorités compétentes suite aux constatations d'infractions commises au sein du site Natura 2000	1	1	-	10	PMCB	Transmission infos, veille/alerte autorités lors constatation infractions, participation COLAEN13
C01	Informers les usagers sur le patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et sur les mesures de gestion mises en œuvre (plaquette d'information et site internet)	1	1	10 000 € (édition plaquette)	web : 0,5 -	PMCB : 0,5j OFB	Actualisation du site web (hébergé par ATEN) Plaquette d'information des sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon mutualisée. En attente de travaux identiques de l'OFB sur la région PACA
C02	Installer des panneaux d'information et de communication sur le site Natura 2000	1	2	7 800	-		Pas de financement spécifique du PMCB
C03	Poursuivre la sensibilisation du public par le biais des visites aquatiques dans la réserve de Carry-le-Rouet	1	1	-	2	PMCB	Sensibilisation sur Natura 2000 + enjeux/objectifs/mesures de gestion du site CBM + questionnaire
D01	Contribuer au fonctionnement d'une patrouille nautique sur le site	1	1	30 000 € (carburant)	-		En attente de la mutualisation de cette mesure avec les moyens nautiques du Parc Marin de la Côte Bleue
E01	Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	1	1	-	5	PMCB	Recueil/traitement/réponse obsv. usagers + Charte
E02	Instruire et promouvoir la charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000 marins	1	1	-	10 (comptés dans contrat N2000)	PMCB	Les 10 jours prévus pour les contrats + charte N2000 ont été ventilés dans le tableau « contrats »
E03	Réunir annuellement le comité de pilotage (COPIL) du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	1	1	-	11	PMCB	Invitation/préparation bilan/animation/secrétariat/CR
B08	Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	1	1	-	17	PMCB	Enquêtes + suivi pêche pro = évaluation des risques Pas de suivi pêche-loisir-bateau car aucun budget carburant
F01	Assurer une veille active sur les résultats des réseaux de suivi, des études et des programmes menés sur la qualité des eaux littorales	1	2	-	-		Relève de la politique de l'eau (Agence de l'eau RMC)
A04	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de tortue Caouanne dans le site Natura 2000	2	2	-	-		Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du PMCB et transmis au CESTMED
A05	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	2	2	-	-	OFB	Echange/collaboration/participation aux travaux du CESTMED et RTMMF

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A06	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000	2	2	-	-		Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du PMCB et transmis au GECEM
A07	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	2	2	-	28	PMCB	Participation avec GECEM et le PNCal à l'étude sur le Grand Dauphin dans le secteur des îles de Marseille
B06	Poursuivre le suivi de la fréquentation des usages et des activités maritimes présentes sur le site Natura 2000	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB (mesure liée à la D01)
B09	Elaborer des chartes d'engagements spécifiques par activité	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB
E04	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	2	2	-	8	PMCB	Réponses aux sollicitations des services de l'Etat, organismes/bureau d'études et grands projets (RTE,...)
E05	Favoriser les échanges avec les Aires Marines Protégées adjacentes au site Natura 2000	2	2	-	5	PMCB/OFB	ateliers techniques de façade, séminaires opérateurs/animateur
C04	Intégrer et adapter les outils et animations pédagogiques existantes sur le site Natura 2000	2	2	-	-		Production d'outils/méthodologies/supports N2000
G01	Sensibiliser les usagers en mer aux problématiques des espèces envahissantes	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB (liée à la D01)
B07	Contribuer à la conception et l'édition d'un outil de communication sur la valorisation des bonnes pratiques de la pêche aux petits métiers	3	3	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB
G02	Suivre et assurer une veille active sur l'apparition d'espèces exotiques, envahissantes ou d'espèces indicatrices des changements globaux	3	3	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB

Conclusion issue de la RCPA :

- Le PMCB prend à sa charge **15 actions** (= 123 jours/an en temps agent + les tâches administratives de rapportage et d'évaluation)
- L'OFB prend à sa charge **1 action et partage 5 actions avec le PMCB** sous la forme d'un appui technique renforcé
- 11 mesures d'animation sont reportées à la période d'animation suivante, c'est-à-dire à partir de 2022
- 6 suivis scientifiques doivent être harmonisés à une échelle inter-sites et sont en attente du programme de surveillance du PAMM

1.4 Présentation des missions de la structures animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée selon les rubriques ci-dessus.

2 GESTION DES HABITATS ET ESPECES

2.1 Animation des contrats Natura 2000

Le Contrat Natura 2000 pour la récupération des engins de pêche perdus a été signé le 10 août 2020. Initialement, sa mise en œuvre opérationnelle avait débuté à partir de cette date pour une période de 14 mois, soit jusqu'en octobre 2021. En raison de la crise sanitaire et des restrictions gouvernementales, une demande du Parc Marin a été formulée à la DDTM13 pour prolonger d'1 an la durée de ce contrat pour sa pleine réalisation, soit jusqu'en octobre 2022.

Contrat	Bénéficiaire	Montant (€ TTC)	Participation PMCB (€ TTC)	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob	Avancement	Nb jours animateur
A32327P	Parc Marin de la Côte Bleue	30 093	6 093	10/08/2020	Récupération des engins de pêche perdus	Tous les habitats et espèces du site	B05	Phase opérationnelle en cours	43
A32327P	A identifier	45 000	-	-	Bouées d'amarrage pour les navires de plongée	Herbiers de Posidonie, Coralligène, grottes semi-obscur	B03	Dépôt d'une fiche projet et recherche d'un maître d'ouvrage	0
Total									43

2.2 Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'Office Français de la Biodiversité et son aide à la gestion des aires marines protégées

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) apporte son soutien technique et financier au site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Cela s'est concrétisé le 22 août 2018 par la signature d'un contrat de prestation d'une durée de 3 ans entre l'OFB et le Parc Marin de la Côte Bleue jusqu'en août 2021 pour la réalisation de la mise en œuvre de l'animation du Docob avec une enveloppe financière globale de 10 000 €/an sur 3 ans pour le site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Pour la clôture de ce contrat en août 2022, le Parc Marin de la Côte Bleue a réalisé et fourni les documents suivants à l'OFB pour une diffusion large et un partage d'expérience au sein du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées :

- Un tableau de bord pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion du site Natura 2000 sur l'habitat Herbier de Posidonie ;
- Une extraction de la base de données du Parc Marin sur les opérations de retraits des engins de pêche perdus ;
- Les rapports annuels de surveillance du Parc Marin ;
- Un rapport des suivis des pêches professionnelles et récréatives au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire ;

- La fiche d'observation du milieu marin sur la Côte Bleue avec une extraction de la base de données du Parc Marin sur l'observatoire citoyen du réseau de sentinelles des usagers ;
- Les rapports de synthèse des données environnementales de l'IFREMER, du bilan des suivis de fréquentation et de la concertation avec les pêcheurs de loisir sur les roches coralligènes profondes, tel que le secteur de la Catchoffe, ainsi qu'une fiche pédagogique et une fiche retour d'expérience ;
- Les comptes rendus des COPIL Natura 2000, accompagnés des bilans annuels d'animation et des diaporamas de séances.

2.3 Présentation des mesures réglementaires

La mesure réglementaire D02 « Proposer la modification des zones de mouillages de la ZMFR du GPMM » inscrite au DOCOB a pu être finalisée, par le biais de la parution le 25 mars 2021 du nouvel arrêté interpréfectoral relatif à la Zone Maritime et Fluviale de Régulation (ZMFR) du Grand Port Maritime de Marseille (GPMM). Dans cet arrêté, il a été acté un déport du mouillage de tous les navires supérieurs à 20 mètres au-delà de l'herbier de Posidonie pour la zone de mouillage autorisée de l'Estaque entre l'île de l'Erevine et la digue de Corbières, ainsi que l'interdiction de mouillage de tout type de navire dans les chenaux d'accès de la ZMFR. Le Parc Marin de la Côte Bleue a mis à jour sa note d'information sur l'encadrement du mouillage des navires supérieurs à 20 mètres dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine afin de diffuser largement et de sensibiliser les usagers concernés par cette nouvelle réglementation.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Participation OFB	Passage en CNL	Habitat / Espèce concernés	Avancement	Nb jours animateur
Définir des zones de mouillage autorisées pour les grands navires de plaisance	B04	Oui	04/06/2015	Herbier de Posidonie et grande Nacre	Terminé	0
Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues	D03	Non	Non	Tous les habitats et espèces du site	Terminé	0
Proposer la modification des zones de mouillage de la ZMFR du GPMM	D02	Oui	Janvier 2020	Herbier de Posidonie et grande Nacre	Terminé	2
Total						2

2.4 Animation de la charte Natura 2000

Le temps agent consacré à la réalisation des mesures de gestion du Docob n'a pas permis d'animer et de promouvoir la charte Natura 2000 du site.

Dans l'objectif de mobiliser les usagers en lien avec la charte Natura 2000, une fiche d'observations du milieu marin sur la Côte Bleue est diffusée depuis 2015 pour recueillir les signalements des usagers du site dans une optique de science participative et de sentinelles de la mer, contribuant ainsi aux engagements généraux demandés dans la charte Natura 2000. Un suivi et une réponse aux observations sont systématiquement réalisés à chaque témoignage d'utilisateur.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Promotion de la charte Natura 2000	E02		0
Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	E01	Recueil/consignation/réponses aux observations : • lors de 4 compétitions de pêche sous-marine • pour 25 témoignages d'usagers sur le milieu marin • pour 17 questions portant sur les habitats et espèces marines	12
Total			12

3 EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

3.1 Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

La structure animatrice est chargée de porter à connaissance les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou des collectivités dans le cadre de l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. L'animateur peut également être amené à répondre aux sollicitations des services de l'Etat en formulant des avis concernant les projets ou manifestations soumises à évaluation des incidences. Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées aux évaluations des incidences.

Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées aux évaluations des incidences au titre de Natura 2000 : veille sur les projets émergents ; informations aux maîtres d'ouvrage en amont ; visites de terrain ; éléments du « porter à connaissance » ; extractions et/ou transfert des données du Système d'Information Géographique (SIG) du Parc Marin de la Côte Bleue ; rédaction d'avis pour les services de l'Etat (DDTM 13) ; appui technique et suivi des projets.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<u>Câbles désactivés de télécommunication de la société Orange :</u> - Analyse et remarques sur le dossier Loi sur l'eau (mars 2021) - Audioconférences, échanges téléphoniques et mails avec les sociétés Orange, Orange Marine et JifMar sur le phasage, le déroulement des travaux, l'approvisionnement du chantier et le lieu de débarquement à terre (mars à novembre 2021) - Plongées préalables d'expertise avant travaux et de confirmation des points de coupe des 4 câbles sous-marins (08/10/21) - Suivis des travaux de retraits des câbles en surface et en plongée, et du respect des prescriptions du chantier pour limiter les impacts environnementaux (01 au 10/11/21) - Interview du Parc Marin et réalisation d'un film des opérations par le service communication de la société Orange	42
		<u>Découverte et contreminage d'un obus de mortier datant de la 2nd guerre mondiale à la sortie du port de Carro :</u> - Echanges du Parc Marin avec le Groupement des Plongeurs Démineurs de Méditerranée (GDP Med) pour déterminer le point de moindre impact du contreminage (18/10/21) - Visioconférence avec les services de la Préfecture Maritime, de la Préfecture des Bouches du Rhône et de la Ville de Martigues (20/10/21) - Présence des agents du Parc Marin avec ses moyens nautiques le jour du contreminage pour assurer le périmètre de sécurité en mer en appui aux services de l'Etat (21/09/21) - Constat visuel en mer de l'impact sur la faune marine au point de contreminage (21/09/21)	3

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<u>Découverte sans besoin de contreminage d'une munition antichars dans la réserve marine de Carry le Rouet :</u> • Identification et prises de photos sous-marines par un agent du Parc Marin suite à un signalement d'usager (12/09/21) • Echanges du Parc Marin avec le Groupement des Plongeurs Démineurs de Méditerranée (GDP Med), la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale sur l'organisation de l'opération • Intervention sur zone avec les moyens nautiques du Parc Marin et les plongeurs du GDP Med (21/09/21)	3
		<u>Projet d'éoliennes flottantes en mer « Provence Grand Large » :</u> • Réunion en Prud'homie de pêche de Martigues sur les enjeux avifaune et les suivis pêche à mettre en œuvre (10/03/21) • Réunion du Comité de Liaison (04/05/21) • Réunion d'avancement du projet en présence des services de l'Etat (12/05/21) • Demande de modification par le Parc Marin des représentations cartographiques de son aire marine protégée sur les documents de communications du projet	2
		<u>Découverte d'une épave de navire coulée à proximité de la Madrague de Gignac devant Ensues la Redonne (05/07/21) :</u> • Constatations en plongées et prises de photos pour identification du navire et de son propriétaire	1
		<u>Projet de protection maritime de l'anse du Rouet contre l'ensablement :</u> • Réunion de présentation des solutions envisagées par la Métropole AMP (19/01/21)	0,5
Répondre aux demandes des services de l'Etat concernant les évaluations d'incidences	E04	<u>Formulation d'avis pour 41 projets ou manifestations nautiques :</u> • 3 opérations de fouilles archéologiques sous-marines (avis du 30/03/2021, 03/05/2021 avec complément du 11/05/2021, et 23/06/2021) • 5 compétitions de pêche sous-marine (avis du 18/09/2020, 02/06/2021, 16/08/2021, 22/09/2021 et 29/09/2021) • 8 concours de pêche en bateau au thon rouge se déroulant sur 2 à 13 jours (avis du 21/06/2021, 14/06/2021, 30/06/2021, 08/07/2021 et 19/07/2021) • 22 régates de voiliers (avis du 22/01/2021, 18/05/2021, 21/05/2021, 28/05/2021, 23/08/2021, 27/08/2021, 06/09/2021, 15/09/2021, 27/09/2021, 15/11/2021) • 1 Coupe du monde de Funboard Vague et Freestyle (avis du 02/06/2021) • 1 fête de la Saint Pierre (Fête des pêcheurs) (avis du 21/10/2021) • 1 triathlon en mer (avis du 23/08/2021)	14,5
		<u>Renouvellement des concessions de plage des villes de Sausset les Pins et de Carry le Rouet :</u> • Analyse des dossiers et de leur compatibilité avec les enjeux et les objectifs du site Natura 2000 Côte Bleue Marine • Formulation d'avis (27/07/21)	5,5
Répondre aux demandes des services de l'Etat concernant les évaluations d'incidences		<u>Travaux de confortement de falaise au droit de la réserve marine de Carry le Rouet :</u> • Echanges avec la DDTM et le Maire de Carry le Rouet • Visite préalable du chantier avec discussions sur les mesures d'atténuation des impacts paysagers et environnementaux (08/12/21)	1
Total			72,5

3.2 Analyse des risques d'atteintes aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime professionnelle

En application de la circulaire du 30 avril 2013 « relative à la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle dans le cadre de l'élaboration, ou de la révision le cas échéant, des documents d'objectifs des sites Natura 2000 », l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a conventionné avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de PACA afin de contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences de la pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 en PACA.

Après une première version de l'Analyse du Risque Pêche (ARP) réalisée par l'OFB sur le site Natura 2000 Côte Bleue Marine en 2016 pour la pêche professionnelle aux arts trainants (chalutiers, senneurs...), la méthodologie nationale et les matrices de l'IFREMER et du Muséum National d'Histoire Naturelle ont évolué en 2019/2020, nécessitant de refaire complètement cette analyse.

L'OFB réalise ce travail en partenariat avec le CRPMEM PACA, financé par les fonds européens du FEAMP au titre de l'article 40, dont l'objet est de s'assurer de ne pas compromettre l'atteinte des objectifs de conservation des sites Natura 2000 de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour ce faire, il existe une nouvelle méthodologie nationale qui se divise en 2 étapes :

- La première concerne l'évaluation du risque de dégradation des habitats en croisant la sensibilité de l'habitat aux pressions physiques liés aux engins de pêche présents sur les sites Natura 2000. Cette étape est basée sur des données issues du CRPMEM PACA (engins), scientifiques (habitats) et des matrices de référence nationale (IFREMER, MNHN).
- La deuxième concerne l'évaluation du risque d'atteinte des objectifs de conservation du site à partir du risque de dégradation de l'habitat et de paramètres locaux.

Ces étapes se font sur la base des meilleures connaissances disponibles, elles permettent d'identifier les risques potentiels selon 3 niveaux : faible, modéré ou fort. Ensuite, si le risque est modéré ou fort des mesures de gestion seront proposées, en prenant en compte des paramètres locaux tels que la réglementation existante, le contexte local...

Les propositions de mesures seront alors établies au regard :

- des objectifs de conservation du site Natura 2000,
- de l'importance socio-économique du site Natura pour les activités de pêche professionnelle,
- de la « part » de responsabilité des activités de pêche professionnelle parmi les autres pressions,
- de la prise en compte de la notion d'impact cumulé (sous forme d'expérimentation),
- des mesures déjà en place.

Informé au cours de l'année 2021 de cette nouvelle démarche, il a été demandé au Parc Marin de la Côte Bleue de valider les niveaux d'enjeu de conservation par habitat de son territoire. Le CRPMEM a réalisé les enquêtes entre fin octobre et début novembre auprès d'un panel de pêcheurs professionnels fréquentant la Côte Bleue, pour affiner la spatialisation des activités de pêche professionnelle. L'OFB a demandé à tous les gestionnaires concernés, dont le PMCB, d'inscrire la présentation des ARP et du projet Natura 2000 Pêche professionnelle à l'ordre du jour du prochain COPIL du site Natura 2000 Côte Bleue Marine.

Le Parc Marin de la Côte Bleue a développé de nombreux travaux depuis plusieurs années avec la pêche professionnelle sur le site Natura 2000 Côte Bleue Marine avec un suivi mensuel des débarquements et de l'effort de la pêche professionnelle côtière. Ce suivi a pour objectif d'observer l'évolution de la flotte, d'obtenir une tendance par métier et de suivre l'évolution et la diversité des captures avec leur spatialisation. Une base de données Access a été élaborée en interne depuis 2012. Ces suivis mensuels ont été mis en pause depuis 2019 du fait de la surcharge de travail au Parc Marin, et devrait pour reprendre d'ici peu.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	B08	<u>Analyse des risques d'atteintes aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime professionnelle :</u> - Analyse et modification du tableau récapitulatif des enjeux sur les habitats marins du site - Analyse des nouvelles matrices de croisement de l'IFREMER et du MNHN - Visioconférence pour la validation de la phase préliminaire de l'analyse (01/03/21) - Visioconférence sur la stratégie d'échantillonnage du CRPMEM PACA et point d'avancement (18/06/21)	5
Total			5

4 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Néant.

Aucun financement pour les suivis scientifiques et techniques n'a été alloué au site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour la phase d'animation 2018-2021.

4.1 Participation au programme TURSMED2 pour la gestion intégrée et pérenne du Grand Dauphin en Méditerranée française

Dans le cadre du programme TURSMED2 2021-2023 (Gestion intégrée et pérenne du Grand Dauphin sur la façade de Méditerranée française à travers la valorisation du réseau d'Aires Marines Protégées), l'association MIRACETI centralise les données de cétacés collectées par les AMPs du réseau de Méditerranée française afin de valoriser les efforts d'étude et de suivi des cétacés existants le long du littoral méditerranéen et de permettre une évaluation des populations à l'échelle de la façade. Le Parc Marin de la Côte Bleue a transmis ses fiches d'observations opportunistes pour l'année 2021.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	A07	<u>Programme TURSMED2 :</u> Transmission des fiches d'observations opportunistes de Grand Dauphin dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour l'année 2021	1
Total			1

4.2 Définition d'un nouveau point TEMPO pour le suivi de l'état de écologique de l'habitat herbier de Posidonie devant la Côte Bleue

Après plusieurs années d'échanges, le Parc Marin de la Côte Bleue a souhaité concrétiser le projet de repositionnement du site de surveillance en limite inférieure de l'herbier de Posidonie initialement présent à -30 mètres dans la réserve marine de Carry-le-Rouet. Le Parc Marin a donc réalisé une analyse cartographique et bibliographiques des limites inférieures de l'herbier de Posidonie devant l'ensemble de la Côte Bleue, et une analyse comparative avec les points TEMPO des 8 autres masses d'eau côtières voisines de la Côte Bleue et ainsi définir 9 stations potentielles. La reconnaissance vidéo à l'aide d'une caméra sous-marine pendulaire a permis de retenir un site au large de l'Aragnon, exploré en plongée sous-marine le 31 mai, puis validé comme nouveau point TEMPO par la société Andromède Océanologie en limite inférieure de l'herbier de Posidonie à -25 mètres de profondeur. Les résultats obtenus sont satisfaisants et plus représentatifs de l'état écologique global de l'herbier de Posidonie devant la Côte Bleue.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Evaluation de l'état de conservation de l'herbier de Posidonie (1120)	A01	<u>Définition d'un nouveau Point TEMPO :</u> - Echanges avec la société Andromède Océanologie - Analyse des sites TEMPO des masses d'eau voisines et recherches de stations potentielles sur la Côte Bleue par caméra sous-marine pendulaire - Plongée de prospection au large de l'Aragnon (31/05/21)	9
Total			9

5 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, média

Outils	Format	Tirage	Objectifs/contenus	Public visé	Diffusion	Nb jours animateur
Site Internet cotebleuemarine.n2000.fr	Web	-	Mis à jour du site suite au COPIL du 12/02/21	Tout public	Internet	0,5
Vidéo Success stories Natura 2000 du retrait des 3 filets perdus de chalutier	numérique	-	Valoriser les actions Natura 2000 et encourager la reproduction de ces succès dans d'autres sites	Tout public	Internet	9,5
Total						10

5.2 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Manifestations	Partenaires	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Visites aquatiques organisées dans la réserve marine de Carry	Offices de Tourisme de Martigue et de Carry le Rouet	Juillet et août 2021	Carry le Rouet	430	1,5
Total				430	1,5

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Comité de pilotage du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	12/02/21	visioconférence	36	0,5
Formation Biodiversité à destination des membres de l'association Les Perles de la Côte Bleue	20/02/21 et 06/04/21	Sausset les Pins	25	2
Total			61	2,5

5.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Manifestations	Organisateurs	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Fêtes de la Mer de Sausset les Pins	Ville de Sausset les Pins	26/06/21	Sausset les Pins	30	1
Campagne Inf'eau mer	AIEJE et Association Inf'eau mer	06/07/21 et 03/08/21	Sausset les Pins	13	1
Congrès Mondial de l'UICN : - conférence Ghosfishing - remise certification Liste Verte	Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)	06/09/21	Marseille et Ensues la Redonne	100	8
Fête du Port de Carry le Rouet	Ville de Carry le Rouet	11/09/21	Carry le Rouet	50	1
Fête de la Céta'Science	MIRACETI	02/10/21	Carro	65	1
Forum de l'Environnement	Ville de Sausset les Pins	09/10/21	Sausset les Pins	8	1
Total				266	13

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Cellule de Veille du Littoral de Martigues	18/05/21	Martigues	50	1,5
Réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Côte Bleue-Chaine de l'Estaque » et Falaises de Niolon »	30/06/21	Ensues la Redonne	23	0,5
Cellule de Veille du Littoral de Martigues	29/09/21	Martigues	35	1,5
Total			108	3,5

5.4 Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants

Aucune en 2021.

5.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Actions	Détails	Nb jours animateur
Ateliers techniques de façade des gestionnaires d'aires marines protégées	Partage d'informations et actualités des services de l'Etat (OFB, Préfecture Maritime) : Plan d'Actions Milieu Marin et Document Stratégique Façade ; Stratégie Nationale Aires Protégées (SNAP) et Zones de Protection Forte (ZPF) ; Eolien en mer ; Analyse des incidences de la pêche professionnelle ; Mediterranean Posidonia Network (MPN) ; séminaire du LIFE Marha ; forum des gestionnaires AMP France ; forum des AMP de Méditerranée Medpan	0,5

Actions	Détails	Nb jours animateur
Séminaire national « Natura 2000 en mer »	Points d'informations sur : Conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ; Témoignages – focus sur le développement des zones de protection forte ; Témoignages – focus sur les analyses dites « risque-pêche » ; Témoignages – usages et contrats Natura 2000 marins	1
Journée d'échanges techniques nationale Natura 2000 : vers des Docob « nouvelle génération »	Appréhender l'évaluation et la révision des Docobs dans le cadre de la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion	1
Total		2,5

6 VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
Déclinaison de l'arrêté cadre préfectoral n°123/2019 relatif au mouillage des navires dans l'herbier de Posidonie	DDTM 13	Marseille et PMCB	Relance de la concertation locale avec les communes de la Côte Bleue Echanges avec le service Biodiversité de la région Sud. Réunions et échanges avec la nouvelle Cheffe du service Mer, Eau et Environnement de la DDTM13. Fourniture d'une liste de contacts pour la consultation	6
Analyse environnementale des balisages côtiers en région Sud	OFB Andromède Océanologie	-	Compilation de toutes les données SIG, arrêtés préfectoraux, contacts des référents au sein des communes, et des rapports de fin de travaux du balisage écologique devant la Côte Bleue	4
Stratégie locale de gestion des mouillages du Parc Marin	Parc Marin de la Côte Bleue	Carry le Rouet	Présentation de la stratégie locale de gestion du mouillage des navires dans le Parc Marin de la Côte Bleue à la Métropole	3,5
Schéma Territorial de Restauration Ecologique (STERE)	CDC Biodiv Seaboost CEFREM	Carry le Rouet et Marseille	Participation au diagnostic du STERE Participation au Comité de Suivi et au Comité de Pilotage du STERE	3
Etude pour la définition d'un programme d'action pour le développement ou la rénovation des accès à la mer sur le littoral métropolitain	Métropole Aix-Marseille-Provence	-	Participation en visio à la réunion de lancement « nouveaux accès a la mer sur le littoral métropolitain » Réponses à l'enquête des bureaux d'étude Egis / PhRi strategy sur l'état des lieux des cales de mise à l'eau de la Côte Bleue	2,5
Livre Bleue de la Métropole AMP	Métropole Aix-Marseille-Provence	Marseille	Mise à jour des fiches actions portées par le Parc Marin avec avancement 2020-2021 Participation à la réunion du Comité Technique	2,5
Programme Interreg POSBEMED2	Région Sud	-	Participation à la webconférence « Erosion des plages et banquettes de Posidonie : quels défis en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? » Participation à l'atelier de co-crédation « solutions d'acceptabilité » Participation à l'enquête du MIO sur la gestion communale des banquettes de posidonies.	2,5
GHOSTMed	OFB et MIO	-	Corrections et compléments sur les rapports « Analyse coût-bénéfice environnemental de l'enlèvement des engins de pêche perdus » et « Suivi de l'effet du retrait d'engins de pêche	2

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
			perdus sur trois site pilotes de Provence » Réunion avec Palana Environnement sur leur projet de transplantation de gorgones arrachées dans les filets de pêche perdus	
Contrat de Baie de la Métropole AMP	Métropole Aix-Marseille-Provence	Marseille	Participation à la réunion du bilan 2016-2020 Participation à la réunion de la cellule Baignade littorale et bilan des activités 2019-2020 du Comité de Baie	1
LIFE MARHA	OFB	Montpellier et visioconférence	Conférences, séances plénières et tables rondes sur la fin de phase 2 du LIFE	1
SDAGE Rhône Méditerranée	Agence de l'eau RMC	Aix en Provence	Participation à la commission « géographie »	0,5
Total				28,5

7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.1 Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le Comité de pilotage du 12 février 2021 avait pour objectif de présenter le bilan de la 7^{ème} année d'animation et des actions mises en œuvre, ainsi que les perspectives pour la 8^{ème} année.

Réunion	Objets	Date	Lieu	Nb jours animateur
Comité de pilotage	Préparation et note au vice-Président du Copil, présentation (diaporama), compte-rendu	12/02/2021	visioconférence	23
Total				23

7.1.2 Animation de groupes de travail

Aucune en 2020.

7.1.3 Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Réunion	Objets	Décisions prises	Date	Contribution	Nb jours animateur
COLAEN 13	Comité Opérationnel de Lutte contre les Atteintes à l'ENVironnement	Aucune en 2021 pour le site Côte Bleue Marine (porter à connaissance des problématiques de pêche maritime illégale et de la commercialisation des produits de la pêche de loisir)	09/11/21	-	0,5
DDTM13, OFB, Sémaphore du Cap Couronne, Gendarmerie, Police municipale	Echanges sur les infractions commises dans le site. Sorties communes de surveillance en mer.	Surveillance du chalutage illégal, des actes de braconnage sur la ressource et des atteintes à l'environnement marin dans le site Côte Bleue Marine	Toute l'année 2021	15 rapports d'infractions + 12 Fiches CACEM/CNSP	39,5
Total					40

7.2 Gestion administrative et financière

Actions	Détails	Nb jours animateur
Montage administratif et financier pour l'animation du site	Préparation de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) pour la période 2022-2025	1
	Solde du Contrat de prestation OFB-PMCB 2018-2021 pour l'animation du Docob avec fourniture de l'ensemble des livrables	7
	Démarrage de l'élaboration d'une convention financière OFB-PMCB 2022-2025 pour l'animation du Docob	0,5
	Bilan annuel d'animation 2021	6
	Bilan quadriennal d'animation 2018-2021	3
	Programmation financière du contrat Natura 2000 marin pour 2022 transmis à la DREAL PACA et DDTM 13	0,5
	Réunion sur l'élaboration de nouveaux tableaux de bord Natura 2000 basés sur le CT88 de l'OFB	0,5
Suivi administratif et financier avec la DDTM pour la réalisation du contrat Natura 2000	Demande d'avenant temporel jusqu'en octobre 2022 du contrat Natura 2000 pour la récupération des engins de pêche perdus	3
Total		21,5

7.3 Compléments ou mise à jour du Docob

Aucun en 2021.

7.4 Elaboration de la charte

La Charte Natura 2000 a été validée en même temps que l'ensemble du document d'objectifs (Docob) lors du comité de pilotage le 20 septembre 2013, et approuvée par arrêté inter-préfectoral le 21 mars 2014. Aucune modification n'est à l'ordre du jour.

7.5 Autres actions

Aucune en 2021.

8 SYNTHÈSE

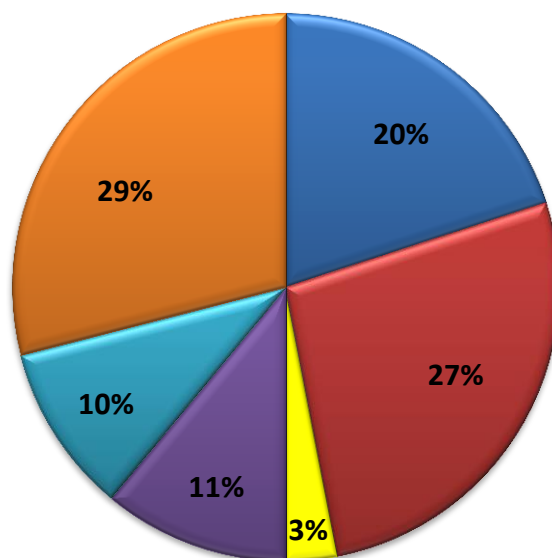
Le tableau et le schéma ci-dessous synthétisent le bilan des activités de l'animateur en 2021, et illustrent la répartition du temps de travail sur les différentes missions d'animation du Docob.

	Nb jours animateur	%
Gestion des habitats et espèces	57	20%
Contrats Natura 2000 et contrat de prestation OFB	(43)	(15%)
Mesures réglementaires	(2)	(1%)
Charte Natura 2000	(12)	(4%)
Evaluation des incidences des projets	77,5	27%
Suivis scientifiques et techniques	10	3%
Information, communication, sensibilisation	33	11%
Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	28,5	10%
Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	84,5	29%
Total	290,5	100%

Pour l'année 2021, le temps-agent consacré à l'animation du Docob du site Natura 2000 Côte Bleue est de 290,5 jours, ce qui équivaut à 1,3 Equivalent Temps Plein (ETP) malgré les restrictions dues à la covid19. Cela représente 267% de plus de ce que le Parc Marin de la Côte Bleue souhaitait engager sur ces fonds propres lors de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en janvier 2018, et ce pour la période 2018-2021.

Le Parc Marin de la Côte Bleue considère que l'animation du site Natura 2000 a atteint son rythme de « croisière ». Le temps-agent investit à hauteur de 1,2 ETP/an est incompressible et ne peut pas être réduit pour animer correctement la mise en œuvre du Docob et réaliser la moitié des mesures de gestion qui y sont inscrites, conformément aux conclusions des RCPA. Depuis 2018, le temps-agent d'animation est en moyenne de 1,2 ETP. Ce chiffre correspond également au prévisionnel de la feuille de route de l'Animateur dans le Docob Côte Bleue Marine qui avait été défini avant la phase d'animation en 2014 à hauteur de 1,1 ETP.

La répartition du temps entre les différentes catégories d'action est bien équilibrée, si on ne retient pas dans l'analyse les suivis scientifiques et techniques. La partie « Evaluation des incidences des projets » a pris une part importante en 2021, qui s'explique par le suivi de l'opération de retrait des 4 câbles sous-marins désactivés dans l'anse de Couronne Vieille à Martigues. Ces travaux ont nécessité une très forte implication des agents du Parc Marin avec 42 jours en temps-agent pour la préparation, l'organisation du chantier, le contrôle de la bonne conformité et le respect des prescriptions environnementales. Le manque de financement de l'Etat pour la structure animatrice du site ne permet pas d'engager plus de temps dans le cadre de Natura 2000 pour la mise en œuvre d'actions de gestion profitant directement à la bonne conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.



Les principales actions prévues pour 2022 sont :

- l'organisation de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation avec la signature de nouvelles conventions technique d'Animation et financière pour la période 2022-2025,
- le suivi des activités de pêche professionnelle et de l'évaluation des incidences sur les habitats pour le site Natura 2000 Côte Bleue Marine,
- Le Contrat Natura 2000 pour la récupération des engins de pêche perdus,
- l'animation de la charte Natura 2000 et/ou le renforcement de la collaboration avec les usagers représentant de véritables sentinelles de la mer,
- la surveillance du littoral et le transfert d'informations aux autorités compétentes,
- l'élaboration de tableaux de bord Natura 2000 avec l'appui de l'OFB pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité de gestion du site au regard des habitats d'intérêt communautaire ayant des enjeux de conservation fort à très fort.